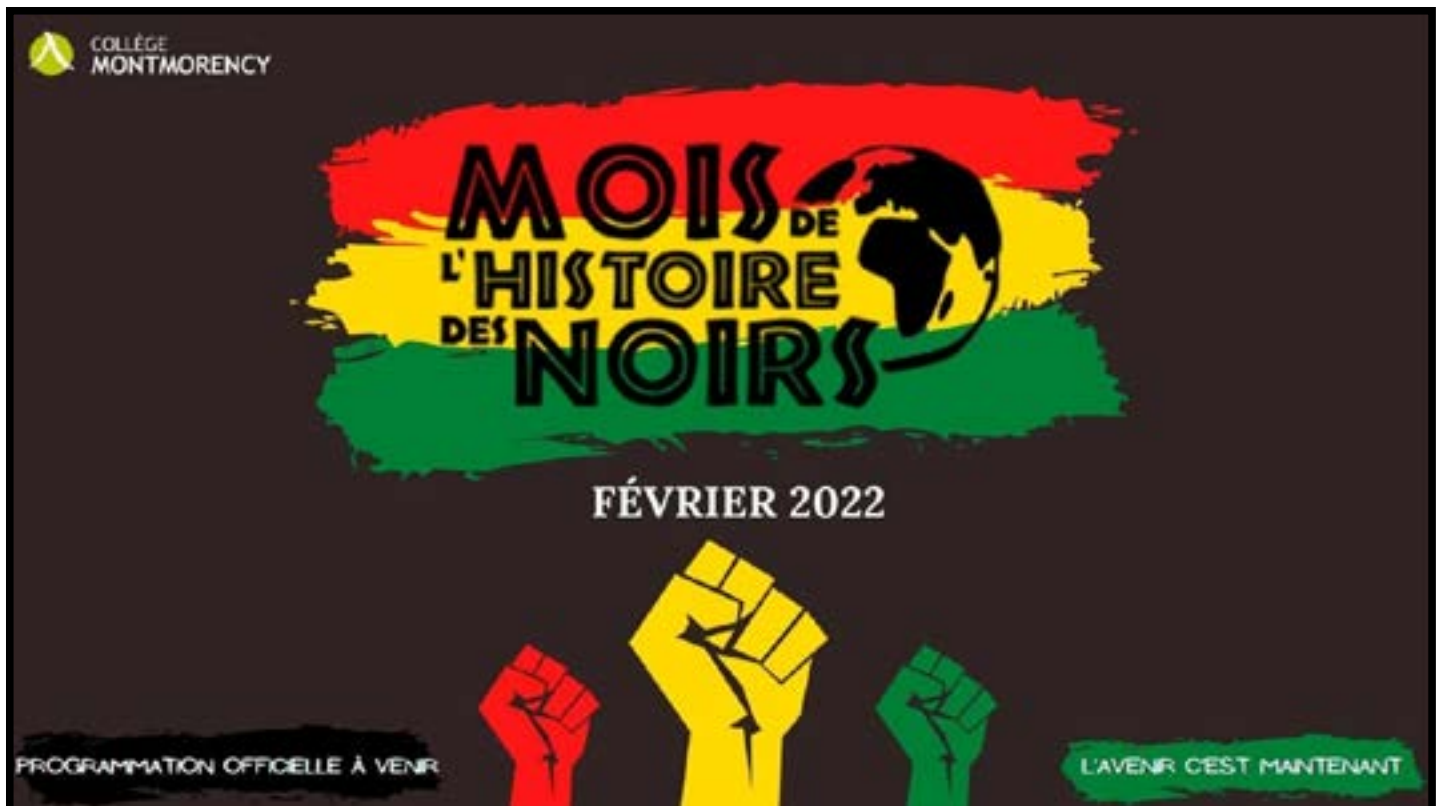


L'EXPRESSO



C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité que nous entamons le mois de l'histoire des noirs au SEECM. Février appelle à la découverte, à la célébration et à la commémoration des nombreuses personnes noires qui ont contribué et contribuent toujours à notre biographie collective. Ce riche héritage mérite d'être mis de l'avant en février certes, mais aussi tout au long de l'année. Le tissu social de notre société repose sur une compréhension sincère de chaque fibre qui le compose. Février est une généreuse opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances et d'embrasser la richesse de cet historique à valoriser au quotidien. Une compréhension authentique de nos provenances nous permettra de chérir pleinement qui nous sommes. Nous en profitons pour saluer tous nos collègues qui honorent ce mois avec fierté et dignité et qui contribuent à rendre notre communauté plus nourissante.

Pour parfaire vos compréhensions ou encore explorer des aspects méconnus de l'histoire des noirs, nous vous proposons ici quelques ouvrages, dont certains sont disponibles à la bibliothèque de notre Collège, ainsi que des liens web pertinents à cet égard.

Bon dekouvèt mezanmi!

L'OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS RACIALES DU QUÉBEC VEUT SONDER LES PERSONNES IMMIGRANTES OU RACISÉE SUR LES EXPÉRIENCES ET LES PERCEPTIONS DE DISCRIMINATION À L'EMPLOI. POUR PARTICIPER AU SONDAGE, CLIQUEZ SUR LE LIEN SUIVANT :

[SONDAGE](#)

Ouvrages:

- Maynard, R. (2018). *Noires sous surveillance : Esclavage, répression et violence d'état au Canada. Mémoire d'encrier.*
Hooks, B. (2017). *De la marge au centre : théorie féministe.* Cambourakis.
Colvin, J. (2020). *Africville.* HarperCollins.
Coates, T.-N. (2015). *Une colère noire : lettre à mon fils. J'AI LU.*

Liens web :

- <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/mois-histoire-des-noirs/canadiens-noirs.html>
<https://librairieracines.com/>
http://education.historicacanada.ca/files/145/FR_BlackHistory_FINALPRINTFILE.pdf
<https://moishistoiredesnoirs.com/fr/>

HISTOIRE

C'est à Ottawa, en décembre 1995, que la députée fédérale Jean Augustine, première femme noire élue au Parlement du Canada, dépose la motion visant à reconnaître le mois de février comme étant le Mois de l'histoire des Noirs au Canada. Cette motion sera adoptée à l'unanimité à la Chambre des communes.

« On ne peut pas peindre du blanc sur du blanc, du noir sur du noir. Chacun a besoin de l'autre pour se révéler. »

Proverbe africain

Coup d'œil sur... le Comité des relations de travail (CRT)

Outre les habituels suivis relatifs à la tâche, la dernière rencontre du CRT, le 27 janvier, a été en grande partie dédiée à la rentrée en ligne que nous avons vécue récemment. Nous avons non seulement témoigné de notre mécontentement quant à la manière unilatérale dont a été prise la décision de basculer à distance pour la première semaine de cours, mais aussi annoncé le dépôt d'un grief à ce sujet. Dans le même ordre d'idée, nous avons transmis nos préoccupations à la suite de la Fête de la rentrée, durant laquelle la Direction des études a fait mention de son désir de trouver un équilibre entre les besoins des étudiants qui souhaitent un retour en présence et les désirs de ceux qui apprécient l'enseignement à distance. On nous a assuré

que les intentions de la DÉ n'étaient pas d'inscrire l'enseignement à distance dans les pratiques habituelles du collège; vous pouvez compter sur notre vigilance dans ce dossier! Par ailleurs, nos inquiétudes relatives à la qualité de l'air dans nos espaces de travail ont été abordées et des actions concrètes réclamées. Finalement, puisque de nombreuses absences sont sans doute à prévoir au cours des prochaines semaines, les représentants syndicaux ont réclamé des assouplissements à la procédure habituelle de remplacement dans le but de permettre l'atteinte des objectifs pédagogiques. Rien n'a été conclu pour le moment, mais nous vous tiendrons bien sûr au courant du dossier.



Modes d'enseignement

En cette session d'incertitude sanitaire et de bascule entre les modes d'enseignement, il n'est peut-être pas inutile de rappeler certaines réalités concernant la formation à distance. D'abord, il faut dire que c'est le Ministère de l'Éducation qui s'est engagé auprès des étudiant.es à leur offrir un retour en présence, aussi bien pour des raisons pédagogiques que pour des raisons relatives à la santé mentale. Cette consigne est d'ailleurs encadrée par notre convention collective : « L'enseignante ou l'enseignant remplit normalement sa tâche dans les locaux du Collège. Elle ou il est tenu d'y être au moment où les devoirs de sa tâche l'exigent. » (8-3.06) Évidemment, la tentation est grande de passer en ligne lorsque la Santé publique nous intime de nous isoler. Si le but est d'éviter une rupture salariale, il faut savoir que tous.les enseignent.es sont couvert.es par la clause 5-9.01h, qui garantit des congés payés (hors banque de maladie) lors de quarantaines. Si toutefois le but est de maintenir l'intégrité du calendrier, il faut penser que le recours individuel à la formation à distance ne se fait jamais sans incidence sur la collectivité. Ainsi, passer en ligne lorsqu'on doit s'isoler produit une brèche dans nos conditions de travail et introduit une iniquité potentielle entre les profs, selon le type de maladie dont ils ou elles pourraient souffrir. Par exemple, une jambe cassée permet d'enseigner en ligne, mais une commotion cérébrale, non. De plus, des profs qui n'ont pas d'enfants peuvent peut-être aisément enseigner de la maison, mais ceux et celles qui sont doivent s'isoler parce que leurs enfants ont contracté la covid devront quand même enseigner tout en s'occupant d'enfants potentiellement assez malades. En outre, on peut envisager le cas où des étudiant.es entendraient parler de profs qui passeraient en ligne au lieu de se faire remplacer... Il n'est pas difficile d'imaginer les demandes qui seraient ensuite



faites aux profs qui se prévalent de leur droit à une pleine absence pendant leur convalescence ou isolement. Voire : de penser à des tensions entre collègues permanents et précaires, parce que certains permanents, en travaillant de la maison, priveraient des précaires de travail. Au bout de cette logique, il y a aussi la possibilité que l'employeur intervienne pour exercer une pression sur certains de ses employés qui refuseraient de passer en ligne : ce serait si simple si ceux-ci et celles-ci acceptaient tout simplement de « faire le choix personnel » qu'ils refusent... On le voit bien ici : nos choix individuels ne se font jamais en vase clos. Alors, où tracer la ligne? Syndicalement, il nous semble juste de défendre le droit à la pleine rémission, en traitant toutes les absences comme des congés. Notre conseil serait donc de procéder comme nous le faisons avant la pandémie : il est toujours possible de diriger nos étudiant.es vers des exercices ou des lectures afin de préparer la prochaine séance, mais pensons à notre profession comme à un ensemble, et pensons aussi à nos étudiant.es, à qui le gouvernement a promis un retour à une vie à peu près normale.

Savais-tu que?



En tant qu'employé.e du Collège, tu as droit **gratuitement à 5h de consultation** par année avec un.e intervenant.e en **santé mentale** (psychologue, psychothérapeute, travailleur social), renouvelable au 1^{er} juillet. Ce service est disponible pour les **employé.es à temps plein qui cotisent** à l'assurance collective. Les services sont actuellement disponibles en ligne, par téléphone

ou par visioconférence. Les rencontres en personne seront offertes à nouveau avec l'allègement des mesures sanitaires. Un **service d'urgence est disponible** par clavardage ou par téléphone. Les rencontres peuvent aussi servir au **counseling familial** : si vous êtes présent.es aux rencontres, les membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de ce service (thérapie de couple, relation parents/enfants, gestion de crise, deuil, etc.). Les services sont offerts en toute confidentialité, c'est-à-dire que notre employeur ne saura pas que vous utilisez le service d'aide aux employé.es.

Pour prendre rendez-vous, appelez au 1-800-361-2433 ou visitez le <https://www.travailsantevie.com/>.

Il ne faut pas hésiter à recourir à ces services si le besoin se fait sentir, tout ce qu'on nourrit s'épanouit (Lume).

Dates importantes

Assemblées générales

Les mardis **15 février**, 15 mars, 26 avril et 31 mai à 12h

Accueil des nouvelles et nouveaux profs

8 février à 18h30

Conseil d'administration (CA)

8 février

Commission des études (CÉ)

23 février

Regroupement cégep

17, 18, 24 et 25 février

Tu as Facebook?

Rejoins-nous sur le groupe privé du SEECM et invite tes collègues à se coaliser avec nous!

<https://www.facebook.com/groups/275092929314118>



TU ES
MEMBRE DE
LA CSN ?



Donne ton
opinion pour
la prochaine
négociation!

Le comité exécutif

Pierre-David Gendron-Bouchard, secrétaire général

Je suis membre du Département de français et de littérature depuis l'automne 2009. Au fil du temps, j'ai assumé les rôles de coordonnateur du profil Littérature, de coordonnateur départemental et de coordonnateur du Comité de la formation générale. Je siége à l'exécutif depuis janvier 2021. Avant d'être élu au secrétariat général, j'ai été conseiller à l'information et à la mobilisation. Le ressort principal de mon engagement syndical est la défense d'une éducation humaniste, non marchandisée et ouverte, ce qui est indissociable de la défense de celles et ceux qui, plus que n'importe qui, font exister cette éducation: les profs.

Amélie Therrien, présidente

J'ai le syndrome de la page blanche. Il me serait beaucoup plus simple de vous chorégraphier ou vous tricoter mon curriculum ou encore de vous écrire un texte sur notre rapport de force ou la collégialité ! J'irai donc droit au but : Kinésiologue, je me suis joint au département d'éducation physique à l'hiver 2007; j'ai assuré la coordination du comité de la formation générale et celle de mon département et j'entame ma sixième année à la Commission des études. D'abord conseillère, puis responsable de l'information et la mobilisation, vous me faites l'honneur de vous représenter à titre de présidente cette session.

Dominique Sauvé, responsable à l'information et la mobilisation

J'ai commencé mon parcours à Momo en 1999, en tant qu'étudiante et athlète des Nomades. Aujourd'hui enseignante en technique de physiothérapie et physiothérapeute en chef des équipes sportives du Collège, je travaille aussi, depuis 2018, à l'élaboration et la mise en place du protocole de gestion des commotions cérébrales. J'ai joint le syndicat il y a quelques semaines maintenant au poste de responsable à l'information et la mobilisation. L'aspect militant que le syndicat arbore en lien avec plusieurs luttes sociales m'a attirée ici et me comble encore à ce jour! Solidarité!



Tommy Girouard-Belhumeur, employé de bureau

Employé du syndicat depuis 2017, j'ai une formation d'archiviste et en relations industrielles. Je m'occupe de l'aspect administratif du travail syndical pour que vos représentant.e.s puissent se concentrer à vous défendre. Il me fera plaisir de répondre à vos questions hors convention en personne ou par Teams.

Benjamin Gagnon, trésorier

En tant que comptable professionnel agréé, j'ai travaillé plus de 15 ans en finances et en comptabilité pour le bénéfice de plusieurs entreprises. J'ai par la suite complété un programme de formation en pédagogie de l'enseignement supérieur et je me voue désormais entièrement à l'enseignement. En 2019, j'ai eu la chance de rejoindre le Département de techniques administratives du Collège Montmorency. Je suis membre de l'exécutif syndical depuis l'hiver 2021 à titre de trésorier.

Jean-Philippe Martel, responsable à l'application de la convention collective

On parle souvent de «vocation enseignante», et si cette expression sert la plupart du temps à justifier la gratuité de notre dévouement, il faut bien convenir qu'elle s'applique à ma famille, où tout le monde est prof. Personnellement, j'ai été chargé de cours à l'U. de Sherbrooke de 2003 jusqu'à mon embauche à Montmorency, à l'automne 2012. C'est comme précaire que j'ai développé un intérêt pour les questions relatives à la tâche, et en constatant de quelle manière notre profession est modelée par toutes sortes d'enjeux qui dépassent la salle de classe que j'ai voulu m'impliquer pour en défendre l'intégrité et la valeur.

Mélanie Amiot, conseillère à l'application de la convention collective

J'enseigne au Département de français et de littérature depuis 2003; j'y ai été coordonnatrice du profil Littérature et coordonnatrice départementale. J'ai rejoint l'exécutif syndical en août dernier. Là où se trouvait mon Beschelle siége maintenant un exemplaire écorné de la convention collective, que je tente d'apprendre par cœur bien que certains de ses alinéas soient plus sibyllins que les règles d'accord du participe passé des verbes pronominaux. Comme je suis membre du CRT, je travaille surtout aux différents dossiers qui touchent de près nos conditions de travail. J'espère contribuer à leur amélioration et à notre bien-être collectif en défendant les droits et les intérêts des membres du SEECM.

Dany Thibault, conseiller à l'information et la mobilisation

Enseignant en science politique depuis 2012 (et finalement permanent après approximativement 10 ans de précarité!), je me joins à l'exécutif syndical cet hiver avec l'objectif de défendre farouchement les intérêts des enseignantes et enseignants du Collège. Ayant milité longtemps au sein du mouvement étudiant, je renoue avec l'implication syndicale après une période d'abstinence. Surveillez nos prochaines communications! :D